



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

Numéro du produit MTF

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Huile lubrifiante.

Restrictions d'utilisation Éviter la formation de brumes.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur AMSOIL INC.
Bordner, Ladner, Gervais
Scotia Plaza, 40 King St W
Toronto, ON, Canada M5H 3Y4
T: 416.367.6547

Fabricant AMSOIL INC.
One AMSOIL Center,
Superior, WI 54880, USA.
T: +1 715-392-7101

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence CHEMTREC: aux États-Unis et au Canada: 1-800-424-9300
À l'extérieur des États-Unis et du Canada: +1 703-741-5970
(Appels collectifs acceptés) 24/7

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Irrit. Yeux 2A - H319

Dangers environnementaux Chronique Aquatique 3 - H412

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Huile de base hydrogénée Numéro CAS: 72623-87-1	30-60%
Classification Tox. Asp. 1 - H304	
Huile de base hydrogénée Numéro CAS: 64742-54-7	40 - 55%
Classification Tox. Asp. 1 - H304	
Huile de base hydrogénée Numéro CAS: 64742-53-6	1-5%
Classification Tox. Asp. 1 - H304	
Huile de base hydrogénée Numéro CAS: 64742-47-8	1-5%
Classification Irrit. Peau 2 - H315 TSOC ES 3 - H336 Tox. Asp. 1 - H304 Chronique Aquatique 2 - H411	
Dithiophosphate alkyl de zinc Numéro CAS: 28629-66-5	1-5%
Classification Irrit. Peau 2 - H315 Dom. Yeux 1 - H318 Chronique Aquatique 2 - H411	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Consulter un médecin immédiatement. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
Inhalation	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer.
Ingestion	Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Retirer toute prothèse dentaire. Donner à boire quelques petits verres d'eau ou de lait. Interrompre si la personne atteinte se sent malade car tout vomissement peut être dangereux. Ne pas faire vomir à moins que ce soit sous ordonnance du personnel médical. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Placer la personne inconsciente sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon.
Contact cutané	Rincer avec de l'eau.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.
Protections des secouristes	Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Inhalation	L'inhalation prolongée de concentrations élevées peut endommager le système respiratoire.
Orale	Symptômes gastro intestinaux incluant maux d'estomac. Les émanations du contenu gastrique peuvent être inhalées, produisant des symptômes similaires à ceux de l'inhalation.
Contact cutané	Le contact prolongé peut causer une sécheresse de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter selon les symptômes.
-------------------------	------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés	Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

Dangers spécifiques	Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Contient Hydrocarbures. The produit est non miscible avec l'eau et se répandra dans les eaux de surface.
Produits de combustion dangereux	Hydrocarbures. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).
Conseils aux pompiers	
Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie	Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.
Équipements de protection spéciaux pour les pompiers	Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Garder à l'écart du déversement tout personnel superflu ou non protégé. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Suivre les précautions concernant la manipulation sécuritaire tel que décrites dans cette fiche signalétique. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. S'assurer de la mise en place de formation et de procédures relatives à la décontamination d'urgence et à l'élimination. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser des équipements de protection adaptés pour les matières avoisinantes.
----------------------------------	--

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Déversements Majeurs: Informer les autorités concernées en cas de pollution du milieu ambiant (égouts, voie navigable, sol, air).
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage	Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. Déversements Mineurs: Absorber le déversement avec du sable ou un autre absorbant inerte. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Déversements Majeurs: S'il est impossible d'arrêter la fuite, faire évacuer les lieux. Évacuer le matériel déversé vers une usine d'épuration des effluents, ou procéder comme suit: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière incombustible. Placer les déchets dans des récipients étiquetés et hermétiquement fermés. Nettoyer soigneusement les objets et aires contaminés, en respectant les règlements environnementaux. L'absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que la matière déversée. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.
------------------------------	---

Références à d'autres sections

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler avec précaution tous les emballages et récipients afin de minimiser les déversements. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la formation de brumes. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les parties brisées sans porter des équipements de protection. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éviter le contact avec le produit utilisé.

Conseils sur l'hygiène du travail en général Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés. Placer des murs de protection autour des installations d'entreposage afin de prévenir la pollution de l'eau et du sol en cas de déversement. Le plancher de l'aire d'entreposage doit être étanche, sans joint et non absorbant.

Classe de stockage Entreposage pour produits chimiques.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Dans des conditions qui peuvent générer des brumes, les limites d'exposition suivantes sont recommandées:

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): 5 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): 10 mg/m³

Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés Fournir un système adéquat de ventilation. Utiliser des enceintes de confinement, la ventilation par aspiration à la source ou autres contrôles techniques comme principaux moyens de minimiser l'exposition du travailleur. Les équipements de protection individuelle doivent être portés seulement dans le cas où l'exposition du travailleur ne peut être contrôlée convenablement à partir des mesures techniques de contrôle. S'assurer que les mesures de contrôle soient régulièrement inspectées et entretenues. S'assurer de bien former les opérateurs afin de minimiser l'exposition.

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

- Protection des yeux/du visage** Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. À moins que l'évaluation rapporte la nécessité d'une plus grande protection, il faudra porter les équipements de protection suivants: Lunettes de protection bien ajustées.
- Protection des mains** Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. S'assurer que les gants conservent leur propriétés de protection durant l'utilisation en se basant sur les données fournies by le fabricant, et changer les gants au moindre signe de détérioration. Des changements fréquents sont recommandés.
- Autre protection de la peau et du corps** Si une évaluation des risques mentionne la probabilité d'une contamination de la peau, il faudra alors porter des chaussures de protection ainsi que des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme approuvée.
- Mesures d'hygiène** Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer les équipements et l'espace de travail chaque jour. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il faut faire des examens en médecine industrielle préventive. Alerter les employés d'entretien au sujet de toute propriété dangereuse du produit.
- Protection des voies respiratoires** Si une évaluation des risques mentionne la probabilité d'inhaler des contaminants, il faudra alors porter des équipements de protection respiratoire conformes à une norme approuvée. S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Ambre.
Odeur	Hydrocarbures légers.
Seuil olfactif	Pas disponible.

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

pH	Pas disponible.
Point de fusion	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas disponible.
Point d'éclair	218°C Cleveland à creuset ouvert. [ASTM D 92]
Taux d'évaporation	Pas disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	0.8639
Solubilité(s)	Inconnu.
Coefficient de partage	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	49.4 cSt @ 40°C 10.1 cSt @ 100°C [ASTM D 445]
Propriétés explosives	N'est pas considéré explosif.
Propriétés comburantes	Ne satisfait pas aux critères de classification comme comburant.
Point de feu	238°C Cleveland à creuset ouvert. [ASTM D 92]
Point d'écoulement	-48°C [ASTM D 97]

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
Risques de réactions dangereuses	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
Conditions à éviter	Il n'y a pas de condition connue qui pourrait entraîner une situation dangereuse.
Matières incompatibles	Agents comburants. Acides - comburants.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DL₅₀ par voie cutanée) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animales Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancerogénicité

Cancérogénicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancérogénicité selon le CIRC

Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour la reproduction - développement Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition unique.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Renseignement généraux

La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

Inhalation	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Sécheresse de la bouche et de la gorge. Toux, oppression, sensation de pression thoracique. La surexposition aux solvants organiques peut déprimer le système nerveux central, provoquant des étourdissements et une sensation d'ivresse et, à des concentrations très élevées, peut entraîner une perte de conscience et la mort. Une congestion pulmonaire peut se produire, entraînant un essoufflement sévère.
Orale	Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Irritation. Nausée, vomissement. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Perte de conscience. Les émanations du contenu gastrique peuvent être inhalées, produisant des symptômes similaires à ceux de l'inhalation.
Contact cutané	Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles. Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Rougeur. Irritation.
Contact oculaire	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Rougeur. Irritation.
Voie d'exposition	Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux
Organes cibles	Pas d'organe cible connu.
Considérations médicales	Troubles de la peau et allergies.

Données toxicologiques relatives aux ingrédients

Huile de base hydrogénée

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DL₅₀ par voie cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) LC₅₀ >5.53 mg/l, Inhalation, Rat Information du dossier REACH.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animales Dose: 0.5ml, 24 heures, Lapin Score érythème/escarre: Pas d'érythème (0). Score oedème: Pas d'oedème (0). Information du dossier REACH.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Dose: 0.1ml, 72 heures, Lapin Information du dossier REACH.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Épreuve de Buehler - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Mutation génétique: Négatif. Information du dossier REACH.

Génotoxicité - in vivo Aberrations chromosomiques: Négatif. Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - DSENO > 1000 mg/kg/day, Orale, Rat P Information du dossier REACH.

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

Toxicité pour la reproduction - développement

Toxicité pour le développement: - DMENO: 125 mg/kg/day, Cutanée, Rat
Information du dossier REACH.

12. Données écologiques

Toxicité Chronique Aquatique 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Données écologiques relatives aux ingrédients

Huile de base hydrogénée

Toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poissons LL₅₀, 96 heures: > 100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques EL₅₀, 48 heures: > 10000 mg/l, Daphnia magna (Daphnie)

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEL, 72 heures: > 100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Données écologiques relatives aux ingrédients

Huile de base hydrogénée

Biodégradation Eau - Dégradation 31: 28 jours
Intrinsèquement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas disponible.

Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée n'est disponible.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non reconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination de ce produit, des solutions provenant des procédés, des résidus et sous-produits devraient en tout temps être conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement et l'élimination des déchets ainsi qu'aux exigences de toute autorité locale. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

Méthodes d'élimination Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets. Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu. L'incinération ou l'enfouissement devra être considéré seulement si le recyclage n'est pas faisable.

14. Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, LTMD).

Numéro ONU

Numéro ONU (International) Ne s'applique pas.

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (International) Ne s'applique pas.

Classe (s) de danger relatives au transport

Étiquettes de transport

Aucun panneau d'avertissement n'est requis pour le transport.

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (International) Ne s'applique pas.

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne s'applique pas.

Zone TIH du DOT Ne s'applique pas.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Ne s'applique pas.

15. Informations sur la réglementation

Références réglementaires Règlement sur les produits dangereux - DORS/2015-17 Règlement sur le transport des marchandises dangereuses - DORS/2015-100.

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes liés à la classification
 Eye Irrit. = Irritation oculaire
 Aquatic Acute = Dangers touchant les milieux aquatiques (aigus)
 Aquatic Chronic = Dangers touchant les milieux aquatiques (chroniques)

Synthetic Manual Synchronesh Transmission Fluid

Principales références bibliographiques et sources de données	Source : Agence Européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/fr/
Conseils relatifs à la formation	Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.
Commentaires concernant la révision	Formulation révisée.
Date de la révision	2018-11-23
Révision	1
Date d'entrée en vigueur	2018-04-16
Numéro de la FDS	7405
Mentions de danger intégrales	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.